

DÉCRYPTAGE

Le RSI, c'est bientôt fini

Par [Lilian Alemagna](http://www.liberation.fr/auteur/11114-lilian-alemagna) et [Dominique](http://www.liberation.fr/auteur/12681-dominique-albertini)

[Albertini](http://www.liberation.fr/auteur/12681-dominique-albertini) —

4 septembre 2017 à 16:04



Le Premier ministre Edouard Philippe, le 31 août, à Matignon, lors de sa conférence de presse sur la réforme du code du travail. Photo Alain Jocard. AFP

En déplacement à Dijon mardi, Edouard Philippe devrait confirmer une proposition du candidat Macron : la fin du régime de protection particulier

pour les travailleurs indépendants.

Si l'importance du sujet se mesure à la taille de la délégation, c'est un sacré dossier que se prépare à ouvrir le gouvernement : quatre de ses membres, dont le premier d'entre eux, seront mardi à Dijon (Côte-d'Or) pour présenter un paquet de mesures en faveur des travailleurs indépendants. Aux côtés d'Edouard Philippe se déplaceront Agnès Buzyn (Santé), Gérald Darmanin (Budget), et Benjamin Griveaux (secrétaire d'Etat associé au ministre de l'Economie, Bruno Le Maire). Objectif : concrétiser une série de promesses du candidat Macron et manifester un peu plus la grande ambition de l'exécutif – «transformer» l'économie française.

Que doit annoncer le gouvernement ?

C'était écrit en gras, à la page 9 du programme d'Emmanuel Macron (<https://en-marche.fr/article/emmanuel-macron-proposition-suppression-rsi>): «*Nous supprimerons le régime social des indépendants*». A Dijon, Edouard Philippe devrait ainsi annoncer la fin du RSI au 1^{er} janvier 2018 et l'affiliation des travailleurs indépendants, artisans, commerçants et professions libérales au régime général de la Sécurité sociale. Le chantier, important, doit s'appuyer sur une mission confiée, fin juillet, à un haut fonctionnaire, Dominique Giorgi(<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030466670258-independants-les-non-dits-de-la-suppression-du-rsi-2105244.php>). Lequel est chargé de préparer cette fusion sensible des régimes de protection sociale prévue au menu du prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui sera dévoilé le 28 septembre.

Autres promesses de Macron qui devraient être confirmées mardi, selon Les Échos (<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030522905401-microentrepreneurs-le-regime-social-etendu-2111341.php>): le relèvement des plafonds «*pour bénéficier du régime fiscal de la micro-entreprise*» et des «*compensations*» financières pour que les indépendants ne pâtissent pas de la hausse de CSG confirmée au 1^{er} janvier 2018. Ainsi, il sera possible de rester sous statut de micro-entrepreneur (nouveau nom des auto-

entrepreneurs) jusqu'à 165 000 euros de chiffre d'affaires pour un commerçant et jusqu'à 66 200 euros pour une personne exerçant une activité de services.

Quant aux mesures promises pour compenser la hausse d'1,7 point de CSG, elles devraient concerner tout le monde(<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030524386185-bascule-cotisations-csg-seuls-les-petits-professionnels-gagneront-du-pouvoir-dachat-2111279.php>). Les travailleurs indépendants devraient ainsi voir baisser leurs cotisations maladie et famille. Mais alors que les salariés du privé obtiendront tous, dès 2019, un «gain de pouvoir d'achat conséquent», selon Bercy (260 euros par an pour un smic, 350 euros pour un salaire de 2 000 euros), seuls les indépendants avec moins de 4000 euros de revenus par mois bénéficieront, selon *Les Échos*, d'un «coup de pouce» supplémentaire.

Pourquoi le RSI est-il contesté ?

Depuis des années, les indépendants se plaignent du mauvais fonctionnement du

RSI(http://www.liberation.fr/politiques/2017/01/03/pourquoi-tout-le-monde-veut-la-peau-du-rsi_1538865), mis en place en 2006 pour regrouper trois anciennes caisses différentes de protection sociale. «Des erreurs de calcul de charges qui entraînent des non-prestations, des problèmes dans le versement des retraites, des difficultés à joindre quelqu'un lorsqu'on rencontre un problème...», énumère Marc Sanchez, secrétaire général du syndicat des indépendants (SDI). Ce dernier se félicite de la fin à venir du RSI et de l'affiliation promise au régime général. «Un, cela permettra de sécuriser les calculs de charges pour assurer la protection sociale des indépendants, et deux, nous aurons, au sein d'un même régime, le même taux de cotisation, explique-t-il. Les cursus des chefs d'entreprise aujourd'hui sont différents : on ne l'est plus toute sa vie, on peut être micro-entrepreneur, à la tête d'une structure plus importante, puis salarié... Avoir une seule entité, un seul interlocuteur, ce sera

beaucoup plus simple. Aujourd'hui, avoir un seul et unique régime de Sécurité sociale, ça nous semble très moderne.» Marc Sanchez espère même pouvoir «cotiser plus» si cela permet «une meilleure protection».

Pourquoi est-ce un sujet stratégique ?

La question du RSI a fait l'objet d'un relatif consensus lors de la présidentielle(http://www.liberation.fr/politiques/2017/05/05/tous-pour-clouer-le-rsi-au-pilori_1567696), où les principaux candidats préconisaient la suppression du régime, sa réforme radicale, ou la possibilité de le quitter pour rejoindre le régime général. Majeure par le nombre de personnes concernées (2,6 millions de cotisants en 2016, plus les retraités et ayants droit), la question l'était d'autant plus pour les champions revendiqués de l'entrepreneuriat, François Fillon et Emmanuel Macron. En soignant les indépendants, ce dernier s'adresse aussi à une partie de sa base électorale : selon l'institut OpinionWay, un quart des actifs travaillant à leur compte (25,6 %) ont voté pour le candidat d'En Marche au premier tour.

Pour l'exécutif, le chantier souligne aussi l'attention portée à de petits entrepreneurs plus populaires que le grand patronat. Le même souci entoure la réforme du code du travail, où le gouvernement vante particulièrement les mesures spécifiques aux petites et moyennes entreprises. Les annonces de mardi prolongent en outre l'effet «tapis de bombes» des multiples chantiers annoncés la semaine passée par Edouard Philippe : travail, indépendants, formation, assurance chômage, vie étudiante... Après de premières semaines subies, l'exécutif veut imprimer sa marque sur les événements. «On a dû commencer par assurer l'exécution d'un budget qui n'était pas le nôtre, explique-t-on à l'Élysée. Maintenant, nous sommes devant le tableau de commande, avec toutes les manettes à disposition.»

Ces dossiers sont aussi l'occasion d'installer Edouard Philippe dans son rôle de «chef d'orchestre», selon sa propre expression. Parfois jugé trop effacé, dans l'ombre d'un président touche-à-tout, le Premier ministre est au contraire fort visible en cette rentrée. Il a déroulé fin août l'agenda des

réformes, présenté jeudi dernier les ordonnances réformant le droit du travail, est longuement intervenu dans plusieurs médias et devrait se déplacer régulièrement sur le terrain dans les prochaines semaines.

Lilian Alemagna (<http://www.liberation.fr/auteur/11114-lilian-alemagna>) , [Dominique Albertini \(<http://www.liberation.fr/auteur/12681-dominique-albertini>\)](http://www.liberation.fr/auteur/12681-dominique-albertini)